

# La révolution durable des terrasses éphémères à Paris

La Mairie a enregistré plus de 6 800 demandes. Le paysage urbain va s'en trouver profondément changé

Il n'y en a pas une pareille à l'autre. Certaines se résument à trois tables et six chaises serrées sur le bitume. D'autres sont protégées par de savantes palissades plus ou moins artistiques. Elles se cantonnent parfois à un bout de trottoir, ou prennent leurs aises sur plusieurs places de stationnement. Quelques-unes sont même implantées au milieu de la chaussée, entre les voitures et les vélos, comme rue Lafayette. Des bambous, des parasols, voire un toit léger, s'ajoutent ici ou là au décor. Le mobilier est tout aussi disparate. Le résultat ? Un festival de créativité, applaudissent les uns. Une esthétique «entre dépotoir et fête foraine de ZAD», pestent les autres.

À Paris, les terrasses ouvertes dans le cadre de la crise sanitaire sont en train de s'ancrez dans la durée. En deux mois, la Mairie a reçu plus de 6 800 demandes de cafés et de restaurants pour des installations pérennes. Les autorisations qu'elle s'appête à donner vont transformer profondément le paysage urbain. Une nouvelle ville se dessine. Les Parisiens inquiets des nuisances se sont déjà emparés du dossier. «Un sujet sensible de plus pour Anne Hidalgo, maire socialiste de la capitale mais aussi candidate à la présidence de la République.

Au départ, ce n'était qu'une mesure transitoire. Un coup de pouce accordé aux restaurateurs, en pleine crise sanitaire. «Au printemps 2020, on a mis en place un système très simple, relate Olivia Polski, l'adjointe chargée du commerce. Une déclaration assortie d'une dizaine d'engagements suffisait pour étendre sa terrasse ou en ouvrir une. Cela a été un vrai succès pour les commerçants comme pour les Parisiens.» Alors que la capitale comptait environ 12 000 terrasses avant le Covid-19, la Mairie reçoit alors un nombre

équivalent de déclarations pour développer celles qui existaient ou en créer de nouvelles.

Tout a changé depuis le 1<sup>er</sup> juillet. Fini, le dispositif ultra-souple de la déclaration. Désormais, cafés et restaurants doivent demander un feu vert formel avant de créer ou d'étendre une terrasse, soit durant sept mois de l'année, soit, pour certaines, toute l'année. En échange, les professionnels ont obtenu que les autorisations deviennent durables. Leur validité officielle est certes d'un an seulement, mais, si l'administration ne dit rien, elles sont reconduites d'une année sur l'autre. Plus aucun lien n'est établi avec le Covid. Autant dire que les terrasses qui ont poussé comme des champignons dans toute la ville et semblaient vouées à disparaître aussi vite sont là pour longtemps. Éphémères et éternelles en même temps.

## Prolongement du domicile

Les cafetiers et restaurateurs l'ont bien compris. Ils ont envoyé des demandes d'autorisation par milliers, en particulier sur la rive droite, dans les rues festives des 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> arrondissements, et le flux ne se tarit pas. Après avoir bénéficié d'une exonération, les commerçants doivent désormais payer un montant équivalent à celui des terrasses classiques. «Ce n'est pas donné, mais les terrasses sont un outil indispensable pour une partie des commerçants», explique Romain Vidal, directeur de brasserie et secrétaire général pour Paris du GNI, un des syndicats de cafetiers.

En plein été, la Mairie, censée répondre en deux mois maximum, s'est retrouvée un peu débordée. «Nous n'avons encore instruit que peu de dossiers jusqu'au bout, car beaucoup étaient incomplets», précise Olivia Polski. Aujourd'hui, la machine admini-

nistrative tourne à plein. Les demandes passent au tamis des services de l'urbanisme, de la voirie, des mairies d'arrondissement, etc. C'est maintenant que tout se joue.

«On ne s'en rend pas bien compte, parce que c'est diffus, mais la pérennisation des terrasses constitue un des plus grands changements en matière d'urbanisme depuis des années, commente Nicolas (qui n'a pas souhaité donner son nom), un Parisien qui a passé au crible les demandes d'autorisation et partage ses analyses sur le compte Twitter @Terrasses\_75. Au total, les demandes représentent déjà 140 000 mètres carrés ! La surface des terrasses à Paris pourrait ainsi presque doubler... et les nuisances aussi.»

Si la vague est aussi massive, c'est que plusieurs phénomènes se rejoignent. D'une part, la volonté des petits commerçants de surmonter la crise liée à la pandémie grâce aux terrasses, alors que consommer à l'intérieur fait toujours peur à certains clients. D'autre part, une lente mais profonde évolution des pratiques des habitants. Coincés dans des appartements qui tendent à rétrécir, ils utilisent davantage la rue comme un prolongement de leur domicile. «L'espace public se "méditerranéise"», constate la consultante en économie urbaine Isabelle Baraud-Serfaty dans l'ouvrage collectif *La Beauté d'une ville* (Pavillon de l'Arsenal, 576 pa-



Terrasses de bars, dans le 10<sup>e</sup> arrondissement parisien, le 23 juillet 2020. CHRISTOPHE ARCHAMBAULT/AFP

## Applaudie par les professionnels de la restauration, cette nouvelle donne favorisée par Hidalgo fait pester certains riverains

ges, 39 euros). Le réchauffement climatique ne peut qu'encourager le mouvement.

Enfin, les demandes des cafetiers arrivent au moment précis où Anne Hidalgo et ses alliés écologistes veulent rééquilibrer l'usage de l'espace public au profit des piétons et des cyclistes, et au détriment des voitures. Avant même la pandémie, les élus souhaitaient supprimer 70 000 places de stationnement en surface, soit une sur deux, notamment pour élargir les trottoirs et végétaliser les rues.

«Nous espérons bien en profiter», indique M. Vidal, le représentant des cafetiers. Rien n'était pourtant acquis. Car les bistrotiers ne sont pas seuls à vouloir plus d'espace. «Le trottoir et les places de stationnement constituent un lieu physiquement limité qui fait l'objet d'une concurrence accrue», décrypte Isabelle Baraud-Serfaty. Les commerçants l'utilisent comme une salle d'attente et un lieu de «click and collect».

Les plates-formes de commerce électronique en font un quai de déchargement pour leurs livraisons. Les usagers des vélos et de trottinettes en libre-service y laissent parfois leurs engins. Des bornes de recharge électrique y fleurissent...

Mais, au bout du compte, les cafés et restaurants pourraient se révéler les grands gagnants de cette compétition pour les mètres carrés de trottoir, du moins à Paris. Avec le Covid-19, ils ont récupéré en un an une surface qu'ils n'auraient jamais pu obtenir sans cela.

## Des normes assez libérales

Cela sera-t-il durable ? Certains en pour une partie des terrasses. Toutes les demandes ne seront cependant pas exaucées. Pour accorder son sésame, la Mairie de Paris a posé quelques règles. Un passage d'au moins 1,60 mètre doit être maintenu pour les piétons. Les commerçants peuvent annexer les places de stationnement devant leur façade, et deux autres, à gauche et à droite, sous réserve de l'accord des magasins voisins, mais pas plus. Les éclairages électriques, le chauffage, la publicité, les toits, les bâches, l'utilisation de bois de palettes sont désormais interdits. De quoi éliminer les expérimentations les plus catastrophiques, et créer un peu d'unité.

Les normes demeurent toutefois assez libérales. Rien n'est obli-

gatoire en matière de couleurs ou de matériaux. «On ne souhaite pas que toutes les terrasses soient identiques, plaide l'adjointe Olivia Polski. La diversité fait partie de leur charme.» Le nouveau règlement interdit aussi d'installer des terrasses sur les places de livraison. En pratique, la mairie a cependant fermé les yeux durant l'été, et se dit prête à déplacer certaines aires de livraison, quitte à envoyer la note de 1 500 euros aux cafetiers qui en bénéficieront.

Applaudie par les professionnels de la restauration, cette petite révolution urbaine favorisée par Anne Hidalgo fait pester certains riverains. Notamment parce que la fermeture obligatoire à 22 heures des terrasses éphémères n'est pas toujours respectée. «De nombreuses rues sont devenues des bars en plein air, créant des nuisances sonores jusqu'à des heures avancées, des problèmes de circulation des piétons, d'évacuation des eaux», affirme @PanamePropre, le créateur anonyme du slogan SaccageParis, qui réclame une révision du règlement des terrasses, une hausse des tarifs, et davantage de sanctions pour les contrevenants. En juillet, lors d'une réunion, Olivia Polski a mis en garde les professionnels : «S'il y a des dégâts débordements, il faudra que nous revenions à des choses beaucoup plus encadrées et plus restrictives.» Mais pour le moment, l'heure est plutôt à la tolérance. ■

DENIS COSNARD